

Chers parents,

Pour bien préparer l'inscription 2023/2024 au périscolaire du midi et du soir de votre enfant, nous vous invitons dès à présent à prendre connaissance des informations importantes de ce courrier.

Afin de préparer vos documents, vous pouvez à partir du 30 janvier, télécharger et imprimer les dossiers d'inscription via notre site internet ou les retirer à l'Accueil de La Passerelle aux horaires d'ouverture habituels : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h30.

Le retour des dossiers à l'Accueil ou par mail se fera impérativement selon le planning suivant et d'après **le nom de l'enfant :**

DATES	SITES	Nom de l'enfant :	PAR MAIL
Lundi 27 février	Romains	de A à H	romains.recres@la-passerelle.fr
Mardi 28 février		de I à P	
Mercredi 1 mars		de Q à Z	
Vendredi 3 mars	Ile Nap	de A à L	ilenap.recres@la-passerelle.fr
Lundi 6 mars		de M à Z	
Mercredi 8 mars	Entremont	de A à H	entremont.recres@la-passerelle.fr
Jeudi 9 mars		de I à P	
Vendredi 10 mars		de Q à Z	

Tous les dossiers remis ou envoyés dans les délais seront examinés dès lors qu'ils seront complets et que la situation financière de la famille est à jour.

Un reçu papier ou électronique fera foi de la bonne réception du dossier.

Attention, pour les dossiers envoyés par mail, aucune photo ne sera acceptée et seul le format PDF est autorisé.

Les dossiers envoyés sur toutes autres adresses mails ne seront pas pris en compte.

Les dossiers remis hors délai seront étudiés après traitement des dossiers reçus dans les délais et selon les places disponibles. Ils seront à remettre obligatoirement à l'Accueil de la Passerelle.

Chaque dossier sera traité dans le plus grand souci d'équité. Les dossiers d'enfants en situation de handicap ou suivis par un organisme social (sur présentation de justificatifs) seront étudiés au cas par cas.

Courant mai, vous serez informé par mail ou par courrier des suites données à votre demande.

Nous vous prions de recevoir, chers parents, nos meilleures salutations.

Manuela NGNAFEU
Directrice Générale
Au Treffle - Au Centre Vert
8170 RIXHEIM - 03 83 54 21 55
manuela.ngnafeu@la-passerelle.fr

Philippe WOLFF



Président de La Passerelle



Catherine MATHIEU BECHT



Adjointe au Maire

Inscriptions périscolaire 2023/2024

Liste des éléments à fournir impérativement le jour des inscriptions

Attention ! tout dossier incomplet sera refusé

- N° allocataire CAF (à reporter sur la feuille de renseignements)
- Contrat d'engagement (en deux exemplaires)
- Copie complète de votre avis d'imposition 2023 (revenus 2022) pour l'ensemble du foyer ou pour l'ensemble du foyer recomposé
- Copie complète du livret de famille (parents + enfant concerné)
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Attestation de l'employeur (ou copie de la dernière fiche de salaire), ou attestation d'inscription à une formation, ou justificatif de demandeur d'emploi
Ceci pour l'ensemble du foyer, ou pour l'ensemble du foyer recomposé et datant de moins de 3 mois.
- Fiche d'inscription dûment complétée (recto/verso)
- RIB si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique (attention, le prélèvement n'est pas reconduit automatiquement d'une année sur l'autre)
- Copies lisibles des 4 pages de vaccinations du carnet de santé de votre enfant

Pour les parents séparés ou divorcés, ou dont l'autorité parentale est déléguée :

- Copie de l'ordonnance du Juge des Affaires Familiales concernant le droit de garde des enfants, ou copie de la délégation d'autorité parentale

**Attention ! Aucune photocopie ne sera possible à La Passerelle,
merci de ne pas agraffer vos documents**

RENSEIGNEMENTS ENFANT – inscription récréés, mercredis de loisirs, vacances

Nom de l'enfant :

Régime alimentaire :

Prénom de l'enfant :

Sans régime particulier :

Date de naissance :

Sans porc :

Sexe : Féminin Masculin

Végétarien :

Allergies et intolérances alimentaires reconnues médicalement : - **Protocole d'accueil individualisé (PAI) à mettre en place** -

.....
.....
Attention ! La Passerelle n'est pas habilitée à proposer des plats spécifiques pour les enfants présentant des allergies alimentaires. Un protocole d'accueil individualisé peut être envisagé mais l'accueil de l'enfant ne pourra être effectif que lorsqu'il sera signé entre le médecin de l'enfant, les parents et le service Enfance.

Affections ou maladies chroniques nécessitant un traitement ou une attention particulière :

- **Protocole d'accueil individualisé (PAI) à mettre en place** -

.....
.....
Votre enfant est bénéficiaire (ou en cours de détection) de l'AEEH ? Oui Non

Précautions diverses (lunettes, prothèses, ...) :

Ecole : Romains Entremont Ile Nap Centre

Classe : Maternelle Elémentaire

Autre : Collège Lycée

AUTORISATIONS PARENTALES

J'autorise l'équipe d'animation à prendre, conserver et exploiter les enregistrements de la voix et/ou de l'image de mon enfant

Droit à l'image : oui non dont réseaux sociaux : oui non

Personnes majeures – autres que les parents- à joindre en cas d'urgence (noms et n° de téléphone) :

.....
.....
Personnes majeures – autres que les parents- autorisées à chercher l'enfant (noms et n° de téléphone) :

.....
.....
Je soussigné(e), responsable légal : Adulte 1 Adulte 2 Tuteur

Certifie par la présente que l'enfant a subi les vaccinations nécessaires exigées par la loi et a été reconnu apte à la pratique des activités de pleine nature (si non, joindre un certificat de contre-indication) – **COPIE DES VACCINS A FOURNIR** –

J'autorise le directeur du centre de loisirs à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions du médecin oui non

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

.....
.....
 Je ne souhaite pas recevoir l'actualité de La Passerelle par mail.

Je déclare exactes les informations portées sur cette fiche et m'engage à informer La Passerelle de toute modification ultérieure. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de La Passerelle, m'engage à le respecter et régler les sommes dues au titre des activités choisies/inscrites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait des données à caractère personnel vous concernant. Le traitement des données à caractère personnel répond à la nécessité de l'exécution de la mission de service public dont est investi La Passerelle. La Passerelle est donc le responsable du traitement des données. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de La Passerelle www.la-passerelle.fr

Fait à :

Le :

Signature :

(à remplir par le porteur de l'engagement en 2 exemplaires)

Je soussigné(e) père, mère, tuteur
 Concerne l'enfant
 Date de naissance
 Demeurant à

Ecole fréquentée :

Maternelle Entremont	<input type="checkbox"/>	Elémentaire Entremont	<input type="checkbox"/>
Maternelle Romains	<input type="checkbox"/>	Elémentaire Romains	<input type="checkbox"/>
Maternelle Ile Napoléon	<input type="checkbox"/>	Elémentaire Ile Napoléon	<input type="checkbox"/>

Besoins d'accueil :

Midi	Lundi	<input type="checkbox"/>	Soir	Lundi	<input type="checkbox"/>
	Mardi	<input type="checkbox"/>		Mardi	<input type="checkbox"/>
	Jeudi	<input type="checkbox"/>		Jeudi	<input type="checkbox"/>
	Vendredi	<input type="checkbox"/>		Vendredi	<input type="checkbox"/>

 Partie réservée à La Passerelle

Contrat d'engagement courant du au

Le porteur de l'engagement contractuel s'engage :

- à régler le forfait réservé pour leur(s) enfant(s) chaque mois.

Les parents s'engagent :

- à respecter les obligations mentionnées dans le règlement de fonctionnement accessible sur le site internet de La Passerelle (période de préavis lors d'une désinscription, motifs de création des avoirs, traitement médical...)

Participation financière calculée en fonction des revenus de la famille :

(sous réserve de modifications de la tarification M2A)

	Forfait (4j, 3j, 2j ou 1j)	Jours choisis	Nombre de mois du contrat
Midi			
Soir			

Coût journalier pour le midi :

Coût journalier pour le soir :

Fait en deux exemplaires,

Rixheim, le

Philippe WOLFF
Président

Les parents,
« lu et approuvé »

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de La Passerelle, m'engage à le respecter et régler les sommes dues au titre des activités choisies/inscrites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait des données à caractère personnel vous concernant. Le traitement des données à caractère personnel répond à la nécessité de l'exécution de la mission de service public dont est investi La Passerelle. La Passerelle est donc le responsable du traitement des données. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de La Passerelle www.la-passerelle.fr

(à remplir par le porteur de l'engagement en 2 exemplaires)

Je soussigné(e) père, mère, tuteur
 Concerne l'enfant
 Date de naissance
 Demeurant à

Ecole fréquentée :

Maternelle Entremont	<input type="checkbox"/>	Elémentaire Entremont	<input type="checkbox"/>
Maternelle Romains	<input type="checkbox"/>	Elémentaire Romains	<input type="checkbox"/>
Maternelle Ile Napoléon	<input type="checkbox"/>	Elémentaire Ile Napoléon	<input type="checkbox"/>

Besoins d'accueil :

Midi	Lundi	<input type="checkbox"/>	Soir	Lundi	<input type="checkbox"/>
	Mardi	<input type="checkbox"/>		Mardi	<input type="checkbox"/>
	Jeudi	<input type="checkbox"/>		Jeudi	<input type="checkbox"/>
	Vendredi	<input type="checkbox"/>		Vendredi	<input type="checkbox"/>

 Partie réservée à La Passerelle

Contrat d'engagement courant du au

Le porteur de l'engagement contractuel s'engage :

- à régler le forfait réservé pour leur(s) enfant(s) chaque mois.

Les parents s'engagent :

- à respecter les obligations mentionnées dans le règlement de fonctionnement accessible sur le site internet de La Passerelle (période de préavis lors d'une désinscription, motifs de création des avoirs, traitement médical...)

Participation financière calculée en fonction des revenus de la famille :

(sous réserve de modifications de la tarification M2A)

	Forfait (4j, 3j, 2j ou 1j)	Jours choisis	Nombre de mois du contrat
Midi			
Soir			

Coût journalier pour le midi :

Coût journalier pour le soir :

Fait en deux exemplaires,

Rixheim, le

Philippe WOLFF
Président

Les parents,
« lu et approuvé »

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de La Passerelle, m'engage à le respecter et régler les sommes dues au titre des activités choisies/inscrites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait des données à caractère personnel vous concernant. Le traitement des données à caractère personnel répond à la nécessité de l'exécution de la mission de service public dont est investi La Passerelle. La Passerelle est donc le responsable du traitement des données. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de La Passerelle www.la-passerelle.fr